



CAPA PS PALEFRENIER SOIGNEUR 8 DIPLÔME DE NIVEAU 3 (ancien niveau V)

OBJECTIF DE LA FORMATION

Soigneur dans les différentes structures équestres : centres équestres, élevage.

PUBLIC CONCERNE

Issus de 3^{ème} ou réorientation

CONDITION D'ADMISSION - PREREQUIS

- Les candidats doivent avoir 16 à 29 ans révolus (*ou 15 ans au 31 décembre si issus de 3e EA ou générale*)
- L'admission au CFA a lieu après la signature du contrat d'apprentissage avec un employeur. Si l'apprenti est mineur, les parents ou tuteurs sont également signataires du contrat.
- L'apprenti doit obtenir l'attestation d'aptitude délivrée par le médecin du travail lors de la visite médicale d'embauche.
- Délai d'accès : entre 1 et 12 mois en fonction de la date de la demande et du profil du candidat
- Entretien d'entrée en formation

DUREE DE LA FORMATION – MODALITES D'ALTERNANCE

2 ans (*modulable de 2 à 1 an selon le profil du candidat*)

Le calendrier d'alternance est établi par le CFA tous les ans avec un rythme d'alternance d'1 semaine minimum en CFA, 3 semaines en entreprise.

| | 1 ^{ère} année | 2 ^{ème} année |
|--|------------------------|------------------------|
| En CFA 35h de cours/5 jours | 12 semaines 420h | 12 semaines 420h |
| En entreprise (dont 5 semaines de congés payés/an) | 40 semaines | 40 semaines |

FINANCEMENT – REMUNERATION

- Le coût de la formation est pris en charge par les branches professionnelles (OPCO) au travers du CFA pour les apprentis.
- Selon l'âge et l'année de formation, la rémunération minimum versée par l'entreprise est de 27 % à 100% du SMIC.

Plus d'informations sur https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/



CAPA PS PALEFRENIER SOIGNEUR 🐾 **DIPLÔME DE NIVEAU 3 (ancien niveau V)**

CONTENUS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

12 h de matières générales :

Français – ESC - Histoire/Géographie – Anglais – EPS – Mathématiques – Informatique

23 h de matières professionnelles :

Agroéquipement, Zootechnie, Hippologie, Sciences économiques et sociales
Travaux pratiques autour du cheval et des écuries, Equitation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le CAPa est obtenu à :

- 80% sous la forme d'épreuves certificatives en cours de formation (CCF)
 - 20% par des épreuves terminales : 1 épreuve orale technique.
- Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences
- Individualisation : possibilité d'adapter le parcours de formation en fonction du diplôme et du positionnement.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours théoriques et TD
- 2 demi-journées par semaine sur le pôle équestre : pratique
- Coopération internationale : Possibilité d'être accompagné sur un projet de mobilité

Le CFA vous propose le **BAC PRO CGEH** (Conduite et Gestion d'une Entreprise Hippique) **BPJEPS** éducateur sportif mention Activités Equestres, le titre professionnel **AE** (Animateur d'Equitation)

POURSUITE APRES LA FORMATION

- Poursuite d'étude: vers un BAC PRO, un CS, un BPJEPS, un titre professionnel AE
- Insertion professionnelle : salarié dans une entreprise hippique

CONTACT ET INSCRIPTION

Christine VILLE, Responsable de formation

03.29.85.18.83

cfa.meuse@educagri.fr

Si besoin d'informations sur les équivalences ou passerelles possibles à cette formation, merci de contacter le Responsable de formation

Frédéric BOLOGNINI, Référent handicap

03.29.86.10.42



INSERTION 2023 : 84 %

Taux national sur

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr>



REUSSITE session 2023 : 100 %



SATISFACTION : 100%